

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2007

1) Rapport financier sur les comptes 2006

Sachant que vous disposez normalement tous des documents comptables nécessaires à la présentation de ce rapport financier, je voudrais aborder en premier lieu le compte de résultat, qui est marqué des évolutions contrastées :

- les produits courants de l'association ont diminué de 379 K€ (- 16,8 %) entre 2005 et 2006, pour s'établir à 1 874 K€, mais il n'y a pas de raison de s'inquiéter outre mesure : cette décroissance est due pour l'essentiel à un changement de méthode qui affecte la comptabilisation des fonds dédiés par les donateurs et des dons affectés par le comité scientifique de notre association. M. Brouard, notre commissaire aux comptes, reviendra ultérieurement sur ce point technique, qui n'affecte aucunement notre capacité d'intervention, mais qui a l'avantage de permettre à l'avenir une lecture plus facile de nos comptes ;
- en corrigeant nos comptes de cette mesure d'ordre, les recettes courantes de l'association sont néanmoins de baisse de 112 K€ à 1 874 K€ : diminution des legs et successions, qu'il est difficile d'anticiper (- 161 K€), des produits issus de manifestations (-224 K€) notamment après la non-reconduction de l'exceptionnelle vente de Christie's de 2005, et des produits de la lettre ARSEP et des adhésions (- 108 K€). Ces baisses sont toutefois partiellement compensées par la croissance des dons affectés des entreprises (+135 K€) et des dons hors lettre ARSEP (+255 K€), sous l'effet notamment de la nouvelle politique de communication mise en œuvre fin 2006 ;
- au total, en tenant compte de la croissance des produits financiers due pour l'essentiel aux plus-values réalisées sur la cession de VMP, les recettes totales de l'association ont atteint 1 904 K€ en 2006 (-15,9 % par rapport aux comptes certifiés pour 2005, et -4,4 % par rapport aux comptes pro forma) ;
- les fonds consacrés à la mission sociale de l'association sont également en baisse à 1 209 K€ (- 27,6 %), mais ceci est encore dû pour l'essentiel au changement de méthode comptable que je viens d'évoquer. Si l'on corrige cet effet, le montant des financements accordés à la recherche en 2006 (fonds dédiés par les donateurs et dons affectés sur avis du comité scientifique) s'est élevé à 1 168 K€, contre 1 365 K€ en 2005 (-14,4 %). Au total, au cours de l'exercice 2006, 31 dossiers ont bénéficié de subventions de l'ARSEP, contre 34 en 2005. Il est à noter que pour 7 dossiers, l'ARSEP a pris un engagement de financement sur deux ans, mais le professeur Lubetzki y reviendra sans doute ;
- les autres postes de charges n'appellent que peu de commentaires : le coût des actions de communication est en légère diminution, et se situe à un niveau inférieur à celui des années précédentes (-1,4 %) ; il en va de même des autres charges courantes, bien maîtrisées, en dépit de l'augmentation des frais financiers et des amortissements liés à l'acquisition du nouveau siège social ;
- ainsi, sur l'année 2006, 63,5 % des fonds collectés par l'ARSEP ont été dédiés aux actions de recherche et d'information sur la SEP, 9,0 % aux actions de communication, 26,9 % aux autres charges administratives, le solde de 11 K€ (0,6 %) correspondant au résultat positif de l'association, dont une partie sera mise en réserve, conformément à l'article 21 des statuts.

Le bilan de l'association appelle quant à lui les commentaires suivants :

- les immobilisations corporelles évoluent peu après l'acquisition du nouveau siège social en 2005 ; il en va de même des immobilisations financières, aucun mouvement de titres n'ayant eu lieu au cours de l'exercice. Ces biens recèlent des plus-values latentes importantes, qui ne pourront toutefois être mobilisées avant plusieurs années ;

- s'agissant des actifs courants, la diminution importante de la trésorerie (VMP et disponibilités) de 613 K€ est liée pour l'essentiel au décaissement des fonds affectés à la recherche au titre des exercices antérieurs ;
- le changement de méthode comptable que j'ai évoqué conduit à reclasser en dettes de fonctionnement, sous le poste « dons affectés », les fonds reçus ayant fait l'objet d'une affectation par le conseil d'administration sur avis du comité scientifique ; le poste « fonds dédiés » n'enregistrant plus que les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers : la lecture des comptes en est ainsi facilitée. Ce sont donc ainsi 1 116 K€ de dons qui restent à verser à fin 2006, contre 1 803 K€ en 2005 ;
- enfin, le fonds associatif, qui constitue en quelque sorte le « capital » de l'association, est incrémenté du résultat de l'exercice : à plus de 1,1 M€, il offre une marge de sécurité importante, qui pourra être consolidée par la création du fonds de réserve prévu dans les nouveaux statuts qui vous seront soumis lors de l'AGE qui suivra cette réunion.

Ainsi, l'analyse des comptes 2006 de l'ARSEP montre que sa gestion est rigoureuse, notamment quant à l'affectation des fonds reçus à sa mission sociale, et sa situation financière très saine.

2) Approbation du budget prévisionnel pour 2007

Pour faciliter l'analyse de ce projet de budget, présenté en équilibre, vous a été remise une feuille permettant d'illustrer les évolutions attendues par rapport au réalisé de 2006. Dans l'ensemble :

- nous escomptons des recettes en légère progression par rapport à 2006 (1 970 K€, + 3,4 %), avec une reprise des dons et adhésions tirés de la lettre de l'ARSEP en croissance sensible par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet de la nouvelle politique de collecte de fonds mise en place depuis la fin de l'année dernière, et une diminution des dons les plus importants des particuliers (supérieurs à 760 €), l'année 2006 ayant été exceptionnelle. La reprise des dons et legs, sur la base de la situation à ce jour, viendrait par ailleurs compenser les dons des entreprises, marqués en 2006 par une opération spécifique ;
- l'utilisation des fonds collectés est marquée par un effort accru en termes de communication pour mieux faire connaître l'association et faire croître plus significativement les dons à l'avenir. De même, nous souhaitons augmenter légèrement l'enveloppe des fonds consacrés à la recherche (1,15 M€ hors fonds dédiés des donateurs, + 3,9 %) ;
- nous prévoyons également une baisse des autres charges, grâce à une meilleure maîtrise des coûts (- 6,0 %) ;
- ainsi, près de 65 % des fonds collectés iraient à la mission sociale, 11 % aux actions de communication et 24 % aux autres charges administratives.

COMPTE DE RESULTAT

Montants en euros

PRODUITS	31 DEC. 2006	31 DEC. 2005
<i>Produits courants de fonctionnement</i>		
Lettre ARSEP	440 126	527 647
Adhésions	209 530	235 556
Libéralités diverses	485 881	230 584
Dons affectés	392 914	257 918
Legs et successions	120 167	281 137
Manifestations	81 242	340 754
Collecte concerts	18 617	9 379
Ventes de livres & cartes de vœux	14 990	4 968
Produits divers	18 990	3 569
Reprise fonds dédiés	81 493	347 584
Reprise de provisions	0	216
Transfert de charges	9 710	14 165
<i>Total produits courants</i>	1 873 661	2 253 477
<i>Produits financiers</i>	30 672	11 752
<i>Produits exceptionnels</i>		
Legs et successions		
Autres produits exceptionnels	0	0
<i>Total des produits exceptionnels</i>	0	0
TOTAL DES PRODUITS	1 904 333	2 265 228

COMPTE DE RESULTAT

Montants en euros

CHARGES	31 DEC. 2006	31 DEC. 2005
<i>Mission sociale</i>		
Subventions à la recherche	1 107 216	413 635
dont frais de personnel : 32 949 €		
Fonds dédiés à la recherche	60 326	1 225 337
Journées scientifiques et malades	39 476	30 255
Frais de fonctionnement de l'UNISEP	1 550	1 550
	1 208 568	1 670 777
<i>Frais de communication</i>		
Publications, salons	25 495	28 302
Frais lettre ARSEP	100 922	98 222
Frais postaux	45 724	48 195
	172 142	174 720
<i>Autres charges courantes</i>		
Frais de personnel	254 075	273 079
Location bureaux	0	13 266
Achats divers	209 920	202 689
Déplacements, missions, réceptions	9 118	14 257
Amortissements & provisions	13 738	5 042
Frais financiers	18 689	4 615
	505 540	512 947
<i>Charges Exceptionnelles</i>		
Autres Charges exceptionnelles	6 988	11 095
	6 988	11 095
TOTAL DES CHARGES (I)	1 893 238	2 369 539
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (II)	11 094	-104 311
TOTAL GENERAL (I) + (II)	1 904 333	2 265 228